

Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire ...

Objectifs

Etre capable de réaliser ses déclarations administratives

Pré-requis

Pas de pré requis

Contenu

!! Chaque année l'ADDEARG reçoit de nombreux appels au moment des déclarations d'impôt et de TVA!! Nous ne pouvons pas nous libérer pour vous renseigner un par un : cette formation vise à vous permettre de faire facilement vos déclarations, voir les faire en ligne au moment de la formation.

Quand on est paysan, la paperasse n'est pas ce qu'on préfère, quand on oublie ou fait mal, cela a des conséquences économiques... Il est important de bien s'organiser !

Nous analyserons d'abord les conséquences du choix du statut fiscal et du statut social sur votre revenu et votre organisation. Nous détaillerons les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières et les principaux crédits d'impôts en agriculture.

Nous préciserons toutes les démarches et les déclarations obligatoires : impôts, TVA, DRP ... pour que vous construisiez votre propre calendrier des obligations administratives.

Nous ferons également un point sur les nouveautés réglementaires en matière de fiscalité. Enfin, un temps sera consacré à votre déclaration TVA, pour être sûr de ne rien oublier !

Venir avec un ordinateur et vos codes internet pour faire vos déclarations en ligne

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

15 avr 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEARG 6 bis rue des Gardons

30350 Maruéjols-lès-Gardon

Accompagnatrice ADDEARG

Partenaire(s)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 08/03/2022

Tarifs

Non adhérent 196€

Tarif formation : 196 euros. Formation prise en charge par VIVEA, AIF, CPF ou autres. Adhésion à l'ADDEARG obligatoire (15€)

Plus de renseignements

Responsable de stage : Florette

RENGARD

addearg.formation@wanadoo.fr

ADDEARG

6 bis rue des Gardons

30350 Maruéjols-lès-Gardon

Tel. 04 66 25 20 19

addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :

91300280330

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tel ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation par écrit.

Taux de satisfaction : X % des stagiaires ayant suivi cette formation en 2021 ont été satisfait par celle-ci. %

Bulletin créé le 19/11/2020 V1

Modalités d'accès : Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

